Image not found or type unknown

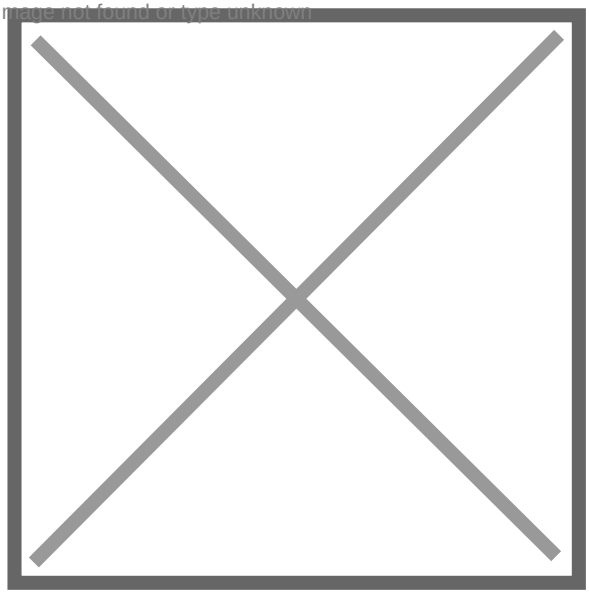

Achat pack sfr : impossibilité d'obtenir le contrat

Par **Sevrossi**, le **18/11/2010** à **13:59**

Bonjour,

J'ai acheté un pack SFR (téléphone + souscription abonnement) sur un site web de VPC en juillet.
Lors de la commande les informations du contrat de souscription m'ont été demandées (numero de cheque barré, numero de carte d'identité...)

1- Appel SFR pour avoir le contrat => c'est au site de VPC de le fournir
2- Appel au site de VPC => c'est à SFR de le fournir
3- Multiples appels à SFR et à chaque fois ma demande est prise en compte mais 3 mois et demi plus tard je n'ai toujours pas en ma possession d'exemplaire du contrat...

Je n'ai par ailleurs envoyé aucun des documents justificatifs du contrat...

Comme j'avoue en avoir un peu marre, puis-je résilier sans pénalité mon abonnement vu que mon dossier chez SFR est fatalement incomplet et que je n'ai aucun contrat en ma possession ?

Merci pour votre aide.
Cordialement,

Par **mimi493**, le **18/11/2010** à **14:36**

Vous avez utilisé le service, ça va être difficile de le résilier comme ça.

Voyez avec une asso de consommateur et avisez la DGCCRF du refus de SFR de vous fournir le contrat

Par **Sevrossi**, le **18/11/2010** à **16:42**

Ils ne refusent pas... Ils semblent juste incapables de le faire dans un délais raisonnable...

Merci néanmoins pour la réponse.

Je viens d'étudier les CGV et pour la souscription électronique d'un abonnement, il n'est pas nécessaire d'envoyer les justificatifs pour que le contrat soit valide, sauf cas exceptionnels (commerçants...)

Bref, patience... 1 an d'engagement et au revoir...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés